



117168 - L'accomplissement du pèlerinage à la place d'un défunt frère peut-il servir d'acte expiatoire à ce dernier?

question

S'il est vrai que le pèlerinage expie tous les péchés, le raisonnement par analogie permet-il de croire qu'il le serait avec la permission d'Allah pour les péchés de mon frère (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) au profit duquel j'ai l'intention d'accomplir le pèlerinage, s'il plaît à Allah, et lui en dédier sincèrement la récompense pour complaire à Allah le Puissant et le Majestueux. Il faut savoir que j'ai déjà fait le pèlerinage pour moi-même, Allah soit loué.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, des arguments authentiques ont attesté l'importance du pèlerinage et indiqué qu'il expie les péchés et qu'on en revient pur comme au jour de sa naissance. Cela s'applique-t-il aux péchés majeurs et aux péchés mineurs ou est-il réservé aux péchés mineurs seulement? Ces questions font l'objet d'une divergence de vues au sein des ulémas. La majorité de ceux-ci soutient que le pèlerinage n'expie que les péchés mineurs puisque les péchés majeurs nécessitent le repentir. Voir la réponse donnée à la question n° [34359](#).

Deuxièmement, il est permis de faire le pèlerinage au profit d'un défunt frère qui n'avait pas accompli le pèlerinage obligatoire. Dans ce cas, la récompense profiterait au remplacé. L'exécuteur aussi recevra une récompense égale selon l'avis de certains ulémas. D'autres disent que l'exécuteur recevra une énorme récompense mais pas pareille à celle accordée au remplacé (le défunt frère). Voir la réponse donnée à la question n° [111794](#).

Nul doute que l'accomplissement du pèlerinage à la place d'autrui est un acte de bienfaisance et d'entretien du lien de parenté. Voilà pourquoi on espère que son auteur sera généreusement



récompensé et parfaitement comblé **Le bienfaisance peut elle être récompensée autrement que par la bienfaisance**. Si la récompense opposée au pèlerinage revient au défunt, on peut espérer qu'elle peut comprendre l'expiation de ses péchés, la grâce d'Allah Très haut étant ample et Sa miséricorde s'étendant à toute chose. Nous demandons à Allah Très Haut de vous assister et de guider vos pas.

Allah le sait mieux.